

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 27 février 2025

D02_27022025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept février à quatorze heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre 5 de la galerie des amphis sous la présidence de Serge SLAMA, Président du Conseil Académique de l'UGA.

Demande d'inscription à l'ordre du jour : vote de la motion proposée par la liste « *Pour une fac écolo et solidaire* »

Président de séance : Serge SLAMA

Membres présents : CHAACHOUA Hamid, CROSS Benjamin, DUMESTRE-PERARD Chantal, PINSULT Nicolas, SEIDELIN Signe, VANIER Léo, VAUFREYDAZ Dominique, BOURREL Romain, BRETON Jean, CARNEL Jean-Stéphane, CASTEBRUNET Hélène, DEPRET Christian, DE ROSNY Eve, GIROUD Séverine, LEMASSON Germain, RACKI Valérie, CHEMINAUD Sandrine, DUMON Astrid, QUELIN Léa, RAMBAUD Sarah, METRAL Charles, GUIDETTI Malo, BERIO Clémence, WARIN Malo, LEUILLIER Adrien, DANIEL Maeva, DI IORIO Énée.

Membres représentés : BAVEREL Olivier (procuration à LEMASSON Germain), ORSINI-SAILLET Catherine (procuration à CARNEL Jean-Stéphane), DEPAU Giovanni (procuration à DEPRET Christian), MACLEAN Catriona (procuration à CHAACHOUA Hamid), MARTINEZ MARCOUX Marie-José (procuration à PINSULT Nicolas), BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie (procuration à BRETON Jean), CHALON Nathalie (procuration à DE ROSNY Eve), VALARCHER Olivier (procuration à RACKI Valérie), BAILE Henri (procuration à BOURREL Romain), HAMDY-SEBASTIANIS Myriam (procuration à CROSS Benjamin), HENNEQUIN Jean Richard Claus (procuration à BERIO Clémence), RICHARD Louison (procuration à WARIN Malo), GEIBEN Héloïse (procuration à DI IORIO Énée), DECHENAUD Émile (procuration à DANIEL Maeva).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Considérant la demande d'inscription à l'ordre du jour du vote d'une motion proposée par la liste « Pour une fac écolo et solidaire ».

Il est proposé de soumettre cette demande d'inscription du vote d'une motion proposée par la liste « Pour une fac écolo et solidaire ».

Les membres présents ont procédé au vote à main levée.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	14
Nombre de votants	41
Voix favorables	21
Voix défavorables	15
Abstentions ou refus de prendre part au vote	5

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à plus d'un quart de ses membres présents et représentés, la demande d'inscription à l'ordre du jour du vote de la motion proposée par la liste « Pour une fac écolo et solidaire ».

Considérant le texte de la motion, proposée par la liste « Pour une fac écolo et solidaire » :

« Les Universités françaises font face à une coupe budgétaire sans précédent d'un milliard d'euros, mettant en péril leur fonctionnement et leur mission d'éducation pour toutes et tous.

Face à cette situation alarmante, il est impératif que l'Université Grenoble Alpes s'engage à garantir à tous les étudiants et toutes les étudiantes un accès à un enseignement public inclusif et de qualité bénéficiant d'un taux d'encadrement suffisant. Ces baisses ne doivent pas contribuer à dégrader les conditions de travail des personnels de l'Université.

Réunie le 27 février 2025, la CFVU du Conseil académique estime que les capacités d'accueil en licence et en master ne doivent pas être baissées du seul fait des restrictions budgétaires imposées. L'Université doit rester un service public accessible à toutes et à tous, sans discrimination. »

Il est proposé de mettre aux voix la demande de motion relative aux incidences des coupes budgétaires nationales sur les activités de formation des universités.

Les membres présents ont procédé au vote à main levée.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	14
Nombre de votants	41
Voix favorables	39
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à plus d'un quart de ses membres présents et représentés, l'inscription à l'ordre du jour le vote de la motion proposée par la liste « *Pour une fac écolo et solidaire* ».

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 13 mars 2025

Le Président du Conseil académique
de L'Université Grenoble Alpes



Serge SLAMA

Publié le : 20 mars 2025

Transmis au Rectorat le : 20 mars 2025

Cette délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun, 38000 GRENOBLE ou via <https://citoyens.telerecours.fr>) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.